

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL.

*Réf.
Composition de l'assemblée : Madame Martine Payfa, Bourgmestre-Présidente, Mesdames & Messieurs Xavier Baeselen, Véronique Wyffels, Anne Depuydt, José Stienlet, Annemie Vermeylen, Tristan Roberti, Echevines et Echevins.
Mesdames et Messieurs Alain Wiard, Philippe Desprez, Anne Dirix, Roland Maekelbergh, Jan Verbeke, Guillebert de Fauconval, Jean-Claude Hariga, Corinne Cordy, Pascale Scheers, Fiorenzo Molino, Cécile van Hecke, Christine Ponchon, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Alain Caron, Jeanne Moreau, Claire Laloux, Frédéric Deville, Membres
Monsieur Christian Van Eetvelde, Secrétaire communal.
Excusé(s) : Mesdames et Messieurs Roberti, Scheers, Ponchon et Bertrand, membres.*

SEANCE PUBLIQUE DU 20 octobre 2009

Objet : Motion relative à l'amélioration de la gouvernance du Holding communal.

Le Conseil communal,

Considérant :

- **Que les communes de Belgique ont mis en commun leurs actions « Crédit communal de Belgique » dans le Holding communal ;**
- **Que suite aux fusions et aux augmentations de capital le Holding communal n'a plus qu'un poids très relatif (moins de 15%) dans la banque DEXIA S.A. ;**
- **Que le Holding communal s'est fortement endetté avant même le début de la crise financière (2005) et que dès lors il n'a pu participer à l'augmentation récente de capital en Dexia que grâce à un recours à un emprunt garanti par les Régions qui vient à échéance fin du mois de septembre 2009.**

Considérant la décision du Conseil communal du 15 septembre 2009 de soutenir la demande de double augmentation du capital du Holding communal.

Le Conseil communal de Watermael-Boitsfort réuni en sa séance du 20 octobre 2009, exige à l'unanimité que :

- **Quelles que soient les modalités de la recapitalisation retenues, le Holding communal améliore sa gouvernance ;**
- **Que les administrateurs, nommés par le Holding communal dans les sociétés où il a pris une participation, remettent des rapports destinés aux communes et que ces rapports puissent être consultés par les conseillers communaux avant les assemblées générales ;**
- **Que les communes soient consultées par le Holding communal avant toute décision importante ;**
- **Que soient précisées les règles de composition du Conseil d'administration et que, dans ce cadre, tous les partis démocratiques y soient représentés par des administrateurs motivés, et ce conformément aux poids électoral des partis démocratiques ;**
- **Que les administrateurs du Holding communal dans DEXIA S.A. (et dans les autres entreprises où le Holding communal a une participation) soient très attentifs à des questions telles que les paradis fiscaux, les filiales avec risques déraisonnables, les tensions salariales ... ;**
- **Que les représentants du Holding communal dans DEXIA S.A. agissent pour que cette banque se centre à nouveau sur son métier de banque de dépôt et de crédit et cesse de se lancer dans des opérations à haut risque avec les produits douteux de la finance mondialisée ;**
- **Que le Holding communal progresse dans la responsabilité sociétale des entreprises, notamment qu'il élabore un plan d'action à approuver lors d'une prochaine assemblée générale ;**
- **Que le Holding communal montre l'exemple en ayant un système de gestion environnementale certifiée et qu'il agisse pour étendre cet exemple aux sociétés dans lesquelles il participe.**

Ainsi délibéré en séance,
Par le Conseil,

Le Secrétaire communal,
Christian VAN EETVELDE

La Bourgmestre,
Martine PAYFA

Pour extrait conforme,
Par le Collège,

Le Secrétaire communal,

La Bourgmestre,

Christian VAN EETVELDE

Martine PAYFA